

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET

N° 16 / 2024

Session du 19 février 2024

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

22 FEV. 2024

ID : 084-218400265-20240221-2024DELIB016-DE

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 19 février
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 13 février 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS
DE LACENNE, JAUMARY, DUVAL, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,
SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN,
SLAVICEK, VEVE, MICHAUX ;

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents :

Absents excusés : BERGE

Procurations :

Mme BERGE

a donné procuration à Mme LAVOREL

ACCEPTATION DE DON

Madame Valérie Boisgard, adjointe déléguée à la culture et au patrimoine, porte à la
connaissance du Conseil Municipal un courrier daté du 1^{er} février 2024 par lequel Madame
Denise ROMAN exprime sa volonté d'effectuer un don d'un montant de 50 000 euros au
profit de la Commune afin de restaurer, au sein de l'Eglise Saint-Etienne sise 46 cours
Voltaire à Cadenet :

- Du tableau de Saint Jean et Saint Luc
- Du vitrail situé au-dessus du tableau
- Du mur sur lequel est fixé le tableau

L'église faisant partie du patrimoine communal, ce don est encadré par les dispositions des
articles L2242-1 et suivants du code général des collectivités territoriales selon lesquels le
Conseil Municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la Commune.

Monsieur le Maire précise que ce don constitue une recette grevée d'affectation spéciale
dont l'utilisation sera retracée dans une annexe dédiée au compte administratif.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le 22 FEV. 2024

Berger
Levrault

ID : 084-218400265-20240221-2024DELIB016-DE

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte le don de 50 000 euros effectué par Madame Denise ROMAN au profit de la commune de Cadenet
- Confirme que selon les souhaits de la donatrice, le don sera affecté, dans la limite de son montant, à la restauration au sein de l'Eglise Saint-Etienne de Cadenet, du tableau de Saint Jean et Saint Luc, du vitrail situé au-dessus du tableau, du mur sur lequel est fixé le tableau
- Valide que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2024

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance

Gratuz